Grains fourragers

(2030)

Pour résoudre un problème vous devez connaître d'abord sa cause. Trouvant que le prix de la viande n'arrêtait pas d'augmenter, les États-Unis ont essayé de mettre fin à ces augmentations en limitant l'exportation de la farine de soja. Le Canada a riposté en en limitant l'exportation. Nous avons fait cela à l'aide de permis et de licences. De plus, nous avons riposté en contrôlant l'exportation de la farine de colza au moyen de licences. Il s'agit de produits semblables, mais qui ne peuvent se substituer l'un à l'autre. Peut-être 10 p. 100 de notre farine de soja peut être remplacée par de la farine de colza. C'est quelque chose que tout le monde ne sait pas. J'en ai parlé au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) et il semble que ses agents l'ont renseigné sur ce point. Il a déclaré que nous devions riposter; en fait, il a admis que nous étions en train de le faire. Quel est le but de cette riposte? Apparemment, ses fonctionnaires et lui-même ont estimé que nous devions le faire.

Quel en a été le résultat? Nous avons eu au Canada un surplus de farine de colza et de colza sous d'autres formes. Cette mesure nous a empêché d'exporter autant de colza que ce soit sous forme brute, sous forme d'huile ou sous forme de farine. Lorsque vous limitez la vente d'une denrée, vous créez des surplus et vous faites baisser les prix.

Le ministre devrait s'efforcer de découvrir qui a vendu à découvert sur le marché du colza cet automne. Qui profitera le plus de la décision du gouvernement de limiter l'exportation du colza? A mon avis, ce sont ceux qui ont vendu à découvert qui en profiteront le plus. Les gens qui ont tripoté sur le marché des denrées et qui ont vendu à découvert sont ceux qui y gagneront. Il est facile de savoir qui ils sont. Nous devons simplement établir quels sont les moulins de l'Ouest ou d'ailleurs qui ne respectent pas leurs contrats.

On m'a dit que certains moulins de l'Est ne respectaient pas leurs contrats et se trouvaient au bord de la faillite en raison de l'augmentation du prix de graines de colza et de lin. Ils ne pourront s'en sortir que si nous créons une situation artificielle de surplus au Canada. Nous pouvons le faire en imposant un système rigide de permis et licences pour contrôler l'exportation de ces produits. Ceux qui spéculent sur les marchés à terme ne perdront peut-être pas autant qu'on le prévoyait à la suite des mesures du gouvernement. Le ministre et le gouvernement doivent expliquer pourquoi ils ont riposté immédiatement en mettant un frein aux exportations de farine de colza alors qu'elle ne remplacera pas la farine de soja dans l'industrie des céréales fourragères au Canada.

En fait, je le répète, le colza ne remplacera qu'environ 10 p. 100 de nos besoins en farine de soya. C'est la question à laquelle le gouvernement doit répondre à l'occasion de la motion proposée par le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave). Le gouvernement doit une explication au pays. Essayait-il de sauver ceux qui vendaient à découvert sur les marchés à terme? Est-ce que ces personnes étaient concernées par le broyage? Faisaient-elles fonctionner des broyeurs dans l'Est ou autre part?

Je connais leurs réponses à certaines de ces questions. Je ne les laisserai pas figurer au hansard, car lorsque quelqu'un est quasi fauché, il a besoin de toute l'aide possible. Le ministre connaît ces noms aussi bien que moi. Je remarque qu'il sourit. Essayait-il de les mettre en liberté provisoire? Je pense qu'il vient de faire une remarque que je n'ai pas entendue. Je sais qu'il prononcera un discours. Avant de me lever, j'espérais qu'il le ferait et nous dirait ce qu'il sait là-dessus. Il aura l'occasion de parler et nous présentera certainement une défense assez mièvre de sa politique.

Maintenant, traitant de la nouvelle politique de vente et de prix relative aux provendes canadiennes, il est certain que l'Est s'est inquiété du prix des provendes. Pas plus tard qu'en 1970 des rumeurs couraient que des provendes étaient vendues au rabais dans l'Ouest. Le Québec voulait une partie du marché, mais n'a pas réussi à l'obtenir. On ne trouve nulle part aujourd'hui dans l'Ouest du Canada des grains fourragers à ces prix de sacrifice. Dans l'Est seulement, là où le gouvernement a payé le transport des grains fourragers, ceux-ci ont été vendus moins cher que le prix international. Chose ironique, le ministre n'en a retiré aucun avantage politique. Le Québec est tout à fait opposé à la politique actuelle des prix et à celles du passé. Le président des producteurs agricoles, le plus gros et le plus important groupe du Québec, a déclaré que son affiliation soutenue à la Fédération canadienne de l'Agriculture dépendait de la solution aux problèmes des prix des grains fourragers. Cela n'est pas un secret. J'ai participé à la conférence de la Fédération de l'agriculture l'hiver dernier et entendu exprimer cette anxiété.

Que s'est-il passé depuis? Le ministre a convoqué secrètement à Ottawa des cultivateurs de l'Ouest; je pense qu'il y a eu deux semaines vendredi dernier. C'est-à-dire que des cultivateurs de l'Ouest ont été invités à Ottawa, et que le ministre a fait des déclarations en leur présence. Il leur a dit des choses qu'il n'a pas révélées à la Chambre ni au comité, et il s'est fourré dans un guêpier.

Au cours d'une émission radiophonique à Regina, il a révélé, en réponse à certaines questions, ce qu'il ferait le 22 juillet c'est-à-dire avant l'ouverture de la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest. Puis, la semaine suivante à la Chambre, le premier ministre (M. Trudeau) a remis dans la bonne voie son disciple égaré de la Saskatchewan et il a déclaré que toute cette question serait étudiée lors de la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest. Le ministre a maintenant bien appris sa leçon et il déclare que toute cette questions sera étudiée lors la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest.

Le document déposé à la Chambre, qui est censé résumer ce qu'il a déclaré aux dirigeants agricoles à Ottawa, ne révèle rien de tout. Il y est question des oléagineux et des problèmes de commercialisation des oléagineux ainsi que des autres problèmes particuliers aux oléagineux, mais il n'y est pas fait état des préoccupations du gouvernement au niveau des accords de fixation des prix pour la vente et la commercialisation des céréales fourragères.

Le ministre croit-il vraiment que la Commission canadienne du blé fait du mauvais travail dans ce domaine? En tant que ministre chargé de la Commission canadienne du blé, il devrait prendre la parole à la Chambre et nous dire ce qu'il pense.

Mon parti, comme l'a mentionné le député de Saskatoon-Biggar, a été à l'origine de la Commission canadienne du blé. Nous avons toujours cru qu'elle pouvait et devrait faire du bon travail. Nous ne pensons pas nécessairement que son autorité devrait être usurpée par un ministre omniscient qui est peut-être chargé du portefeuille de la Justice, ou de celui de l'Agriculture. Le ministre devrait laisser une certaine autorité et certaines responsabilités à la Commission du blé. Le ministre actuel a tenté de s'accaparer ces deux prérogatives et il a tellement brouillé les cartes que la Commission canadienne du blé ne sait pas